



# Kemperle Activités Subaquatiques

Association Loi 1901  
Ecole de Plongée du Pays de QUIMPERLÉ  
Inscrit à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 03.29.0181  
Agrément Ministère des Sports n° 29 S 1019  
4, Avenue Pasteur, 29300 QUIMPERLÉ

## Réunion Comité Directeur du 31 août 2020 Compte-rendu

Etaient présents : Fabrice ALLAIN, Vincent BALOCHE, Philippe BURBAN, Hervé BOURHIS, Laurent BRIENS, Annie CAUFRIEZ, Stéphane HELAINE, Michaël LE TOLLEC, Christian MAHO, Pascale MARTIN BOURHIS, Guillaume RUELLO, Stéphane TRIHINE.

### Adhésions / licences

Bonne saison, effectifs maintenus :

- Total adhésions : 154 (idem en 2018/2019)
- Adhésions à l'année : 127 (125 en 2018/2019)
- Adhésions plongeurs extérieurs : 27 (29 en 2019, 7 en 2018, 48 en 2017, 9 en 2016)

3 dossiers sont restés incomplets, les dates butoirs pour les inscriptions ne sont pas respectées. Les adhérents ne seront inscrits sur le fichier club et auprès de la fédération que s'ils ont fourni une fiche d'inscription dûment signée et un CACI ou une attestation santé en cours de validité.

### Activités par section

#### ♦ Plongée

##### Formations

- PN1 en formation tout au long de l'année : 8 validés en juin, 1 reste à finaliser.  
Formations juillet/août : 1 N1 validé en juillet (bon niveau, bonne participation),  
1 formation en août interrompue pour inaptitude.
- PN2 : les 3 restent à valider, Stéphane H. prévoit d'organiser des plongées le vendredi pour finaliser la formation, à voir avec Hervé si d'autres plongées techniques peuvent être planifiées en semaine ou le WE. Organisation difficile, les stagiaires ne se rendent pas toujours disponibles.
- PN3 : stagiaire assidu aux plongées organisées, formation à finaliser.

Peu de participation des préparants N2 et des nouveaux N1 aux plongées organisées cet été.

## Sorties « plongée »

- En 2020 : 475 plongées effectuées en tout, dont 429 par des membres du KAS.  
(460 en tout en 2019 dont 409 par des adhérents à l'année)
- Plongées du bord : 11 (formations, 2 plongées de nuit à Doëlan, Etel).
- 30 sorties bateau (même nombre qu'en 2019).

Participation stable voire en légère augmentation, donc bonne année malgré le début tardif de la saison (arrêt des activités dû au Covid et livraison du bateau en juin).

## Baptêmes de plongée

Les séances de juillet ont été annulées (période post-Covid), 2 séances organisées en août.

2 août : 24 baptêmes dont 22 payants ont été effectués par 5 encadrants, avec 4 aides surface.  
16 août : 18 baptêmes dont 16 payants, avec le même nombre de bénévoles.

### ♦ Hockey

Les jeunes ont participé en cadets au championnat BPL mais ont fini en fin de classement.  
L'équipe adulte a participé quant à elle au brassage en novembre.  
Toutes les autres compétitions prévues ont été annulées en raison du Coronavirus.

### ♦ Apnée

Guillaume R. prépare un WE apnée à la fosse de Civaux pour le 25 octobre.  
L'information sera diffusée sur le blog pour inscription.

## Finances

- En compte à ce jour : 11 914 € env., soit
  - Caisse : 842 €
  - Banque : 11 072 €

Les acomptes avancés pour le WE au Lavandou prévu en mai puis annulé reste à solder.  
4 personnes n'ont toujours pas versé leur quote-part.

## Bilan de la saison estivale

Gains des plongées : 4 935 € (4 047 € en 2019), dont 3 480 € de forfaits.  
Dépenses en essence : 3 360 € (3 053 € en 2019)  
Résultat assez similaire qu'en 2019 pour globalement un même nombre de sorties.  
Plus de plongées effectuées à tarif plein par des plongeurs extérieurs.  
Gains baptêmes : 950 € au total (dont 60 € dépensés en pot de remerciement pour les 2 séances).

Frais bateau : 2 006 € en achats divers pour l'aménagement (gilets, supports de blocs, achat de caisses, adhésifs, 1<sup>er</sup> entretien à 507 €, etc...).

Fabrice soulève la question de l'entretien futur du bateau : l'envoyer à Loctudy entrainerait des frais d'essence supplémentaires. Le CD dans sa majorité estime que cette solution est préférable par rapport à la garantie moteur.

Philippe B. fait remarquer qu'il trouve abusif de demander 10 € de participation à un extérieur qui plonge en autonome du bord et qui a tout son matériel.

Les membres du comité rappellent que les tarifs sont annoncés sur les fiches d'inscription « plongeur extérieur », et qu'ils ont été adoptés en réunion CD. Ils doivent donc être respectés sans favoritisme.

## Equipements / matériel

### ♦ Petit matériel de plongée

Devis à demander au magasin Aquasport pour la révision des détendeurs. Un plan serait à mettre en place pour un entretien régulier annuel par tiers de façon à faire passer tous les détendeurs en 3 ans.

### ♦ Bateau

Bilan : les plongeurs sont contents du bateau, que ce soit au niveau de la navigation, de la pratique de la plongée ou de la convivialité, il donne dans l'ensemble satisfaction.

- Après quelques interventions le système guindeau fonctionne.
- Dernière marche des échelles un peu difficile à passer (c'est couramment le cas, technique à trouver !).
- Décrochage GPS à régler, cependant les paramètres sont à conserver, belle qualité d'image aujourd'hui, les points GPS restent un plus.

Quelques réglages et aménagements seront vus cet hiver, contrôle moteur à faire aux 200 h de marche. La majorité des membres du CD estime souhaitable que le prochain hivernage se fasse à Loctudy chez Locmarine pour tous les entretiens et les aménagements à prévoir (accord oral pour étendre la garantie moteur à fin 2021).

### ♦ Compresseur Coltri

Tampons à rééprouver pour mai 2022 : à faire de préférence sur place pour une vérification également de l'installation.

### ♦ Compresseur Nitrox

Etendre le Nitrox à tous les adhérents serait une bonne chose, cela demande toutefois une organisation et un investissement financier.

Gonflage direct des blocs : 4 blocs par heure => L'acquisition de tampons serait souhaitable et donc une remise à plat de l'installation gonflage inévitable.

Gros projet à lancer au plus tôt si nous souhaitons en profiter rapidement.

Commission à créer pour l'organiser : devis, mise en place de l'installation, formations Nitrox pour les plongeurs, etc...

### ♦ Local

Une inspection de l'installation électrique a été faite à la demande de la mairie. Un budget a été voté pour la mise aux normes mais aucune date n'a pour l'instant été fixée.

## Préparation saison 2020/2021

### ♦ Forums

Clohars : ouverture au public entre 10h et 17h, réunion d'information concernant l'organisation le 1<sup>er</sup> septembre à la mairie de Clohars. Micha LT et Annie assureront la permanence au moins le matin.

Quimperlé : ouverture au public entre 9h30 et 12h30, Hervé assurera la permanence avec l'aide éventuelle de Christian et Guillaume.

Vincent B<sup>a</sup> diffusera une relance via le blog pour faire appel à d'autres volontaires.

### ♦ Tarifs

Rappel des tarifs : 130 € l'adhésion plongée et 90 € l'adhésion apnée/nage/hockey avec une réduction de 15 € pour les – de 18 ans, 55 € l'adhésion des jeunes (moins de 16 ans).

Décision de CD : tarifs conservés.

Le tarif des licences fédérales reste à vérifier ainsi que celui des assurances complémentaires.

### ♦ Assemblée Générale

L'AG 2020 aura lieu le vendredi 9 octobre à 20h00.

Guillaume contactera la mairie de Quimperlé pour réserver une salle et connaître les conditions d'utilisation.

Ordre du jour identique aux années précédentes avec en plus un bilan sur l'utilisation du bateau, et l'élection du nouveau Comité Directeur. 2020 étant une année électorale, tous les membres du CD sont démissionnaires.

Si 13 adhérents ou moins se présentent pour faire partie du comité, tous seront élus, par contre si le nombre de candidats est supérieur il faudra organiser un vote.

Pascale se charge d'adresser les courriers (au minimum un mois avant soit avant le 9 septembre).

### ♦ Organisation de la saison

Préconisations pour la fréquentation des piscines dans le contexte Covid : masque obligatoire dans le hall d'entrée et les vestiaires, limiter à 10 le nombre de personnes par ligne d'eau.

Vincent B<sup>a</sup> diffusera une info sur le blog.

Plusieurs organisations possibles : inscriptions auprès des responsables de section ou de ligne, possibilité de fonctionnement par groupes (entre le mercredi et le samedi), etc...

Fonctionnement à mettre en place, une réunion avec les encadrants sera organisée par Hervé.

Apnée : les anciens adhérents ont été relancés, 18 retours positifs. Plusieurs nouveaux contacts également par téléphone (env. 4~5). Limite des inscriptions à 30 apnéistes (10 par ligne d'eau).

Informations forums : noter les noms et numéros de téléphone des personnes intéressées et les informer qu'ils seront sur liste d'attente.

CACI : dans le contexte Covid, demande-t'on un nouveau certificat à tout le monde ?

(pour rappel, dispositif CACI 3 ans valable pour les apnéistes/nageurs/hockeyeurs).

Le CD estime qu'on ne peut être plus sévère que la fédération, d'autant que les visites médicales pour obtenir un certificat médical ne sont aujourd'hui plus remboursées.

On reste sur le même mode de fonctionnement, cependant seuls les dossiers complets seront pris en compte.

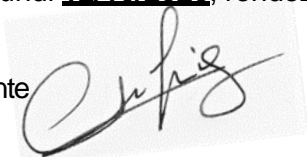
### Informations diverses

- Dans le contexte Covid et sans réponse de la mairie de Clohars, le baptême du bateau initialement prévu le 13 septembre prochain est annulé.
- Demande de subvention : dossier reçu de la mairie de Quimperlé, à redéposer pour le 9 octobre.

Prochaine réunion du Comité Directeur : réunion post AG

le lundi **12/10/2020**, rendez-vous au local du Belair à 20h pour un début de séance à 20h15.

La Présidente



La secrétaire

